



## **Bourses de la persévérance** **de la Fondation du Cégep de l'Outaouais**

Ces bourses visent à souligner la persévérance d'une personne dans l'atteinte de ses objectifs scolaires et professionnels.

La persévérance peut être démontrée de diverses façons, par exemple en suivant des cours de mise à niveau, en surmontant des obstacles particuliers (éloignement, maternité, responsabilités familiales, stéréotypes, etc.) ou en faisant des choix de vie qui permettent de poursuivre des études. Les victoires sur les handicaps physiques ou sociaux correspondent également à l'esprit du prix.

**Afin d'être éligible à la bourse de la persévérance, vous devez remplir toutes les conditions suivantes :**

- Être inscrit en 3<sup>e</sup> session ou plus au niveau collégial ou en 2<sup>e</sup> session pour les étudiantes et étudiants inscrits au tremplin DEC
- Déposer votre candidature **au plus tard le 10 mars 2017**
- Écrire une lettre de présentation **d'une page au maximum** dans laquelle vous devez répondre aux deux questions suivantes :
  1. Quels sont les obstacles, les efforts et le courage dont vous avez dû faire preuve, et comment avez-vous surmonté le tout?
  2. Quels moyens avez-vous pris pour persévérer et maintenir vos objectifs scolaires et professionnels? *Expliquez votre cheminement.*
- Fournir une copie de votre relevé de notes
- Accorder l'autorisation de consulter votre dossier étudiant
- Obtenir une lettre de recommandation écrite et signée de l'une ou l'un de vos enseignantes ou enseignants ou de tout professionnel ou intervenant au service d'aide à la réussite et au cheminement scolaire (ex : API, psychologue, etc.).

PRÉNOM ET NOM :	<input type="text"/>
NUMÉRO D'ÉTUDIANT :	<input type="text"/>
NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (POUR FINS D'IMPÔTS) :	<input type="text"/>
DATE DE DÉBUT DU PROGRAMME D'ÉTUDES :	<input type="text"/>
DATE DE FIN DU PROGRAMME D'ÉTUDES :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> <i>J'autorise la Fondation du Cégep de l'Outaouais à consulter mon dossier étudiant.</i>	
SIGNATURE :	DATE :

**VOUS DEVEZ DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE AU PLUS TARD LE 10 MARS 2017**

**Veillez imprimer le formulaire, le remplir, et le faire parvenir à la Fondation (local 2.803 du campus Gabrielle-Roy)**

**Si vous étudiez à Félix-Leclerc ou à Louis-Reboul, vous pouvez déposer votre candidature aux endroits suivants :**

Félix-Leclerc : local F1201

Louis-Reboul : local 1102